

## COMMUNE DE BENY

### COMPTE RENDU

de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

du mercredi 03 mars 2004 à 20 h 00

NOMBRE DES MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	14

L'an deux mille trois et le **mercredi 03 mars à 20 heures**, le Conseil Municipal de Bénny, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, **Gilbert LAISSARD**

Date de la convocation : **26 février 2004**

Date d'affichage : **26 février 2004**

**Présents** : Gilbert LAISSARD - Georges RODET - Geneviève GUILLON - Yves FAVIER - Jean-François NALLET - Michèle DANANCIER - Ernest MARQUIS - Elie BERARD - Christophe HUMBERT - Jean-Claude GONOD - Georges LAURENT - Joël CORNATON, Françoise BILLOUD, Isabelle OVIQUE.

**Excusés** :

**Absents** : Alexandre PROST

**Secrétaire** : Yves FAVIER

Le compte rendu de la réunion du 11 février 2004 est approuvé à l'unanimité

### COMPTES DE GESTION M14 + M49 DE L'ANNEE 2003

Le Compte de gestion dressé par Mr DAUBORD, Trésorier, est approuvé à l'unanimité des conseillers présents et n'appelle ni observation, ni réserve de la part du Conseil Municipal.

### COMPTES ADMINISTRATIFS 2003 : AFFECTATION

#### COMMUNAL : M14

Considérant l'excédent de fonctionnement au 31.12.03 : 72 176.34 €

Considérant l'excédent d'investissement au 31.12.03 : 7 335.33 € (303 978.75 – 296 643.42)

Les restes à réaliser sont en :	dépenses	38 706.41	
	recettes	50 445.00	⊗ + 11 738.59
		-----	
		+ 11 738.59	

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal*

#### **DECIDE DE REPORTER AU BUDGET PRIMITIF 2004 :**

- L'excédent de fonctionnement (R002 : recettes fonctionnement) pour 72 176.34 €
- L'excédent d'investissement (R001: recettes d'investissement) pour la somme 7 335.33 euros

## **ASSAINISSEMENT : M49**

Considérant l'excédent de fonctionnement au 31/12/03 : 53 056.11 €

Considérant l'excédent d'investissement au 31/12/03 : 8 367.51 €

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal*

**DECIDE** de reporter au budget primitif 2004 :

L'excédent de fonctionnement au compte R002 de 53 056.11 €

L'excédent d'investissement au compte R001 de 8 367.51 €

### **SUBVENTIONS COMMUNALES 2004**

Le Conseil Municipal fixe et décide d'augmenter les subventions communales de 2.50 % sachant que la moyenne indice INSEE est de 2.69 %.

### **FOND SOLIDARITE LOGEMENT**

Le Maire donne lecture du courrier du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées et demande si la commune veut renouveler l'aide pour 2004.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :*

**DECIDE** de renouveler la participation au fond solidarité logement pour 2004.

**ACCEPTE** de verser la contribution fixée à 0.30 euros par habitant soit 188.10 euros pour la Commune.

### **LES QUATRE TAXES**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas modifier les quatre taxes, soit pour la taxe

* d'habitation :	10.07 %,
* foncier bâti :	10.64 %,
* foncière non bâti :	33.38 %,
* professionnelle :	8.64 %.

### **P.L.U.**

Jean-François NALLET informe du compte rendu reçu de Madame DUFIEUX, urbaniste.

Cette dernière informe du planning de l'avancement du dossier (achèvement de l'étude et remise du dossier pour arrêt du projet, consultation des services sur le projet et l'enquête publique autour de novembre 2004, d'une durée de un mois et le commissaire enquêteur à un mois pour fournir son rapport). Le Conseil Municipal décide d'adresser un courrier à l'ensemble de la population à l'automne prochain afin d'expliquer les différentes étapes du PLU.

### **SIVOS**

- Le budget primitif 2004, équilibré à 71 382.39 euros en section de fonctionnement et à 294 320 euros en section d'investissement a été voté à l'unanimité.

La cotisation pour la Commune s'élève à : 3 459.00 €.

Le durée du ramassage scolaire BENY-COLIGNY est prévue pour 55 minutes, mais le plus souvent 1 h10 ; le conseil général est chargé d'examiner les modalités de réduction de cette durée.

### ASSEMBLEE GENERALE DES POMPIERS

Georges RODET fait part du compte rendu de la réunion du 13 février 2004, à savoir :

- le bilan 2003 de la compagnie et de l'amicale, ainsi que financier
- les pompiers acceptent la participation de la Commune à hauteur de 1300 € par an pour l'achat d'équipement, matériel. La somme qui ne sera pas utilisée sera reportée l'année suivante,
- le parcours sportif des pompiers aura lieu le 04 avril à VILLEMOTIER.

### COMMISSION VOIRIE

Yves FAVIER donne le compte rendu de la réunion de la commission voirie en date du 21 février, la commission propose :

- de rallonger le massif vers l'école,
- un trottoir vers l'Eglise. (devis d'environ 12000 € TTC),
- empêcher l'accès au terrain de pétanque à l'aide de poteaux en bois ainsi que sur l'air de pique-nique.

Il indique également que le programme voirie 2004 est en cours de réalisation et sera transmis ultérieurement.

### COMMISSION AMENAGEMENT DU BOURG

Georges RODET donne le compte de réunion de la commission en date du 23 février.

Elle propose :

- un aménagement général du WC public,
- d'améliorer l'entrée du cimetière sud,
- de modifier le panneau d'affichage.

### COMMISSION ENVIRONNEMENT

Ernest MARQUIS informe de la réunion de la commission environnement en date du 23 février 2004.

Cette dernière propose :

- de continuer à définir les hameaux,
- la plantation d'arbres au long du stade,
- d'étudier les possibilités d'incitation à la plantation d'arbres et de haies.

### INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

**1°) Zonage assainissement** : Saunier Environnement a fait parvenir un devis de 2511.60 € TTC pour l'étude de scénarii d'assainissement et de traitement des eaux pluviales de la parcelle communale ZC n° 12 proposée comme zone d'activités artisanales, de service ou commerciales.

**2°) Société de Pêche** : Jean-François NALLET informe que la société de pêche a nettoyé l'île samedi 28 février, et qu'elle poursuit l'aménagement des terrains mis à disposition.

3°) **Syndicat d'électricité** : Ernest MARQUIS informe que suite de la réunion du 11/02, il a demandé le prix pour un coffret supplémentaire. Il est pris à 100 % par le syndicat sauf l'intérieur du coffret. Le Conseil Municipal décide d'acquérir ce coffret.

4°) **Bureau de vote pour élection du 21 et 28/03** : Le Conseil Municipal établit à nouveau les horaires des tours de garde pour les élections cantonales et régionales du 21 et 28 mars prochain.

5°) **Conseiller Général** : Mr BERNADAC fera une réunion électorale le lundi 15/03 à 20 h 30.

6°) **Commémoration du 19 MARS** : (42ème anniversaire du cessez le feu en Algérie) : invitation du comité FNACA à la manifestation à 18 h 30 à BENY.

7°) **Chaudière Mairie** : Le circulateur de la chaudière a été changé pour un montant TTC de 871.45 €